

## Lycée hôtelier Jeanne et Paul Augier - Nice

### Mouvement du 1<sup>er</sup> degré et suivi des adhérents 2024-2025

Le mouvement de l'emploi a été révélateur de la technicité et de l'accompagnement des lauréats offerts par le Spelc Côte d'Azur (SCA). Les lettres de refus des chefs d'établissement attestent de la différence entre nos adhérents et les autres lauréats : les désaccords entre les chefs d'établissement et les postulants non SCA prouvent leur manque de formation, d'information et d'engagement envers la structure auprès de laquelle ils ont pourtant émis un vœu.

Dans les Alpes-Maritimes, il a également été remarqué en CDE que les lauréats souhaitent essentiellement postuler sur des postes autour de Nice, délaissant le côté ouest, ce qui a posé question sur les répartitions et sur la mobilité des personnes.

La mission future des enseignants a ainsi été mise en doute, à la lecture de certaines lettres de motivation. Le mouvement a permis l'installation de la presque totalité des enseignants souhaitant changer d'établissement.

Dans le Var, 72 demandes de mutation, internes et externes confondues ont été traitées. Le Spelc a suivi 12 dossiers et a pu placer 10 des douze demandes. Le nombre de postes vacants à temps plein s'élevait à 8 postes auxquels on peut rajouter trois mi-temps et 5 postes à horaires divers. Sachant que nous avions, dès le départ, 10 personnes codifiées A, il a fallu compter sur les mutations de personnes du diocèse vers des diocèses extérieurs pour faciliter les placements. Comme chaque année, cela n'a pas été facile et des rapprochements de conjoints ont été impossibles à réaliser et, *a fortiori*, peu de B5 ont été placés. La CCMI n'a pas eu la même analyse que la CDE, sur une situation d'affectation prioritaire, selon les textes en vigueur. La CDE n'avait pas considéré de priorité véritable puisque la mutation en question ne rapprochait pas beaucoup l'enseignante concernée de son domicile, alors que cela aurait permis à une personne de l'extérieur d'obtenir un suivi de conjoint. Un travail encore plus étroit est désormais engagé avec l'Administration de sorte à éviter de telles déconvenues.

Geneviève BOISSIER et Séverine COLAS

### Mouvement du 2<sup>nd</sup> degré

Le mouvement s'est révélé particulièrement compliqué cette année. Au-delà des tensions récurrentes sur certaines disciplines (Langues en général, Lettres Modernes et EPS), il a été marqué par un nombre inhabituel de saisines, presque toutes liées à un non-respect des codifications de priorité lors des propositions faites en commission académique de l'emploi (CAE).

Force est de constater que le *consensus*, qui semblait régner jusqu'ici, selon lequel l'intérêt général du mouvement devait se faire parfois contre l'intérêt particulier des maîtres, s'est heurté à des situations individuelles suffisamment douloureuses pour justifier une reprise des propositions faites en première instance. L'ensemble des acteurs, maîtres et chefs d'établissements, ont alors été obligés de faire

des concessions permettant à la fois de satisfaire les maîtres concernés et d'arriver en CCMA avec des propositions acceptables par le rectorat.

Le Spelc Côte d'Azur a bien évidemment accompagné les maîtres lors de ces saisines, remportées parfois de haute lutte. Nous avons également proposé à la CAE, en fin de mouvement, la création d'un groupe de travail ayant pour objectif de tirer les leçons de ces errements et de faire des propositions structurelles pour ne pas se retrouver face à des situations identiques à l'avenir. Cette proposition a été acceptée et nous avons bon espoir d'avoir un mouvement plus serein dès 2026.

**Evrim EVCI**

### **Lauréats concours**

Cette année, le département de l'enseignement privé du rectorat, en sous-effectif critique, a décidé de repousser à la rentrée le calcul du reclassement des lauréats.

Comme à l'habitude, nous l'avons accompagné dans ce travail, en effectuant les calculs de notre côté pour vérification : nous avons travaillé en priorité pour nos récents adhérents et, à la demande du rectorat, pour d'autres maîtres afin d'accélérer le traitement des dossiers et l'actualisation des payes.

Il est à noter que, malgré les informations fournies de manière redondante par le rectorat, tous les maîtres n'ont pas intégré — ou ont compris trop tard — la possibilité de valider toutes les expériences professionnelles, salariées ou non, dans l'enseignement ou non, dans le public ou dans le privé. Cela nous a obligés, perte de temps non négligeable, à reprendre plusieurs fois des dossiers déjà traités. Il convient donc à l'avenir de communiquer de façon plus agressive sur ce point auprès de tous les lauréats.

Enfin, nous constatons que le reclassement est un motif toujours aussi efficace : nombreux sont les lauréats à avoir adhéré après avoir appris, auprès de leurs collègues déjà des nôtres, le sérieux et l'efficacité avec lesquels nous nous acquittions de cette tâche, leur permettant d'obtenir rapidement la paye à laquelle ils avaient droit.

**Evrim EVCI**

### **Codiec/Caec**

Vos représentantes au sein des instances diocésaines, soit le comité diocésain de l'enseignement catholique (Codiec) et le comité académique de l'enseignement catholique (Caec), Geneviève Boissier (Var) et Stéphanie Prévosto (Alpes-Maritimes) ont siégé activement tout au long de cette année écoulée.

Lors des réunions mensuelles (parfois bimensuelles), sont travaillés des sujets à la fois politiques et financiers puisqu'ils sont tous en relation avec le rectorat, le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de l'Agriculture et avec l'Apel.

Ces temps de travail sont précieux à la bonne coordination et au bon fonctionnement des établissements de l'académie.

**Geneviève BOISSIER et Stéphanie PRÉVOSTO**

### **Salariés de l'enseignement privé (Sep)**

Aux côtés de tous les enseignants et élèves au quotidien, les salariés des établissements sont une force vive de chaque structure scolaire, de la maternelle au supérieur.

Ils sont régis par la Convention Collective de l'Enseignement Privé Non Lucratif (EPNL) 3218 ([https://www.legifrance.gouv.fr/conv\\_coll/id/KALICONT000043874879](https://www.legifrance.gouv.fr/conv_coll/id/KALICONT000043874879)).

Contrairement aux enseignants (de droit public), leurs salaires ne peuvent être négociés que dans 3 cas de figure :

- lors de l'application de la négociation annuelle obligatoire (NAO),
- lors de l'entretien professionnel triennal,
- par un avenant au contrat, cas exceptionnels.

Les évolutions salariales sont toujours âprement discutées et obtenues, puisque chaque chef d'établissement doit assurer l'équilibre financier de son établissement.

Mais, le salaire n'est pas le seul levier pour augmenter, du moins protéger le pouvoir d'achat des salariés. En effet, si la convention collective oblige l'employeur à garantir un salaire au regard de la fiche de classification attribuée à son salarié, il est possible d'aller au-delà de ce qu'elle encadre, dans l'intérêt de tous. C'est ce que plusieurs délégués syndicaux Spelc Côte d'Azur sont parvenus à obtenir lors des NAO au sein de leur établissement.

Un salarié reconnu pour la qualité de son travail s'investira davantage, sans hésiter, et ne sera pas tenté de quitter l'enseignement privé pour rejoindre une entreprise privée, rémunérant mieux.

C'est pourquoi, en siégeant en commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation (CPPNI), le Spelc que je représente fièrement se bat au quotidien pour défendre tous les salariés.

**Stéphanie PRÉVOSTO**

## **Retraite**

L'année 2024-2025 a été perturbée côté retraite, entre les annonces de maintien et de suspension de la dernière réforme des retraites de 2023.

Une certitude rassurante : cinq personnes sont à votre écoute pour les différentes informations sur la retraite, sous la responsabilité de Jean-Yves Murgue :

Pour le 06 : Nathalie Babin, Christelle Castellacci et Guy Tortajada.

Pour le 83 : Sophie Cachet et Grégory Jost.

Voici les principales missions exercées pour nos collègues futurs retraités.

- ❖ Vérification des conditions d'obtention de la retraite progressive,
- ❖ Vérification des conditions d'obtention des différents régimes de retraite :
  - régime général RGSS par la Carsat (dont carrière longue et invalidité),
  - régime complémentaire obligatoire de l'Agirc-Arrco,
  - régime de l'Ircantec,
  - régime additionnel de l'enseignement privé,
  - départ anticipé par le Retrep (invalidité notamment).
- ❖ Estimations du montant de la retraite en fonction des différentes dates possibles,
- ❖ Compléments ou/et corrections sur les relevés de carrière,
- ❖ Contestations éventuelles des montants fournis par les caisses de retraite,
- ❖ Renseignements réitérés parfois sur la/les dernière(s) année(s) de carrière,
- ❖ Éventail des décisions possibles et orientation pour ouvrir les demandes de dossiers,
- ❖ Accompagnement dans certaines démarches.

Durant cette année scolaire, les référents ont suivi leur cycle de formation avec Béatrice Lainé et Guy Tortajada.

Sur l'année, l'équipe du Var a réalisé une dizaine d'étude de retraite et plus de vingt pour celle des Alpes-Maritimes. Souvent, les questions posées par les adhérents dépassent le cadre des évaluations (résolution de difficultés avec les différents services).

**Guy TORTAJADA et Jean-Yves MURGUE**

## **Retraités**

Un peu plus d'une centaine de nos adhérents sont retraités. Ils cotisent (45 € ou 75 €) et participent de fait à la santé de nos finances...

La Fédération des Spelc adhère à la Fédération nationale des associations de retraités (Fnar). La Fnar est elle-même membre de la Confédération française des retraités (CFR). C'est par la Fnar et la CFR que nous sommes représentés et défendus au niveau politique et que nous pouvons siéger au **conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA)** ou en tant que représentant des usagers (RU) dans les hôpitaux.

Une de nos adhérentes siège au CDCA du Var.

La Fnar a également mis en place des partenariats permettant d'avoir des réductions pour une mutuelle, des villages vacances etc...

Au niveau local, Aude-Sophie Toutain-Brunel assure l'animation de la section des retraités.

Elle a organisé un repas en début d'année scolaire pour les retraités à Nice, un autre au Printemps à Juan-les-Pins, un partenariat avec le théâtre Anthéa et un très beau voyage à Lille en juillet 2025 : je salue son dévouement et son dynamisme pour faire vivre notre section locale de retraités.

Les retraités sont aussi présents localement pour donner de leur temps dans les tâches du Spelc Côte d'Azur et à la Fédération des Spelc. Qu'ils en soient vivement remerciés !

**Jean-Yves MURGUE**

## **Formations Spelc**

Une équipe efficace parce que formée régulièrement : telle est l'une de nos caractéristiques !

Vos responsables syndicaux ont entamé ou poursuivent leur parcours de formation :

- 5 pour les études de retraite,
- 2 pour les élus CSE,
- 12 de vos 18 candidats aux prochaines élections CCM.

Un signal fort envoyé par les autres Spelc régionaux : ils participent aux formations organisées par le Spelc Côte d'Azur, preuve de notre sérieux, sous le soleil.

Stéphanie PRÉVOSTO

## **Relations avec le rectorat**

Nos relations avec les nombreux gestionnaires et responsables du rectorat sont toujours aussi fluides et transparentes par l'intermédiaire de nos deux principaux interlocuteurs, M. TOUIL (chef du département de l'enseignement privé) et de son adjointe M<sup>me</sup> KLIMIS. Qu'ils en soient vivement remerciés !

Si les dossiers traités cette année ont suivi le calendrier traditionnel : rentrée scolaire avec le placement des maîtres suppléants, le reclassement des lauréats, les demandes de disponibilité, le mouvement, les remboursements URSSAF, les compensations en cas de maladie, les reclassements des maîtres délégués (MD) en CDI... il a été perturbé par l'obligation d'affiliation à la MGEN et des commissions disciplinaires au nombre exponentiel.

Fort heureusement, les réunions bilatérales régulières instaurées par M. TOUIL offrent de fructueux temps d'échange, propices à l'anticipation et permettant d'avancer en toute confiance.

Stéphanie PRÉVOSTO

## **Les décharges**

La dotation de cette année de 2,977 équivalents temps plein (ETP) a permis de décharger 13 responsables investis de longue date. Beaucoup continuent l'aventure, d'autres nous rejoignent pour remplir efficacement des missions clairement définies :

- ➔ Nathalie Babin : étude de retraite,
- ➔ Sophie Cachet : élue CCMA, étude de retraite, CAE,
- ➔ Christelle Castellacci : secrétaire adjointe du SCA, étude de retraite, relectrice,
- ➔ Evrim Evcı : élue CCMA, chargé des lauréats de concours, reclassements, CAE, suivi des adhérents, mouvement,
- ➔ Coralie Folloni : élue CCMA, site Internet du SCA, ACTUS, rédactrice/relectrice,
- ➔ Laetitia Guadalupi : vice-présidente du SCA, gestion des paiements, suivi des adhérents, relectrice,
- ➔ Grégory Jost : étude de retraite,
- ➔ Hugues Malherbe : référent numérique SCA,
- ➔ Lydéric Meunier : secrétaire du SCA, rédacteur/relecteur,
- ➔ Jean-Yves Murgue : président du SCA, élue CCMA, CAE, suivi des adhérents, relations avec les instances, mouvement, étude de retraite,
- ➔ Fouad Ouakhsis : trésorier,
- ➔ Stéphanie Prévosto : vice-présidente du SCA, élue CCMA, suivi des adhérents, déléguée académique, référente Sep, rédactrice/relectrice, mouvement,
- ➔ Élisabeth Sivan : élue CCMA, CAE, rédactrice/relectrice.

Soit une ventilation de 2,972 ETP et 0,005 crédit de temps syndical (CTS).

Le bénévolat de nos retraités hyperactifs, Geneviève Boissier, Guy Tortajada, Sylvie Miladinovic est toujours à souligner. S'ajoute à cette équipe dynamique et solidaire Aude-Sophie Brunel, sur le pôle des activités des retraités.

Tous nos remerciements pour votre travail conséquent, effectué gratuitement !

Stéphanie PRÉVOSTO

## Communication et site

- **Site Internet**

Le site s'étoffe au fil du temps en fonction des informations renouvelées et des différentes réformes. Chaque année, les circulaires et leurs annexes sont mises en ligne dès leur transmission par le rectorat. À cela s'ajoutent des documents réservés aux adhérents, comme le modèle de lettre de résiliation à destination des mutuelles. De plus, de nouvelles pages sont créées, comme celles consacrées à la nouvelle mutuelle obligatoire, à la rémunération estivale des maîtres délégués (MD) ou au guide académique du rectorat.

Depuis sa mise en ligne, le site est de plus en plus fréquenté notamment grâce aux ACTUS et aux réseaux sociaux, qui les relaient, ainsi qu'aux différentes mises à jour. La communication continue à être plus centrée autour du point de vue de l'adhérent et d'un discours plus militant.

- **Mailings**

Les mailings sont réguliers, qu'il s'agisse du récapitulatif mensuel des ACTUS, adressé notamment aux enseignants ou des informations importantes diffusées et rappelées en fonction des nécessités. Ces mailings sont toujours l'occasion pour les adhérents de poser d'autres questions.

- **Les publications**

Le journal de rentrée (JDR) reste une publication pérenne et un outil de syndicalisation efficace. Toutes les affiches et lettres rédigées par les commissions fédérales permettent une information écrite accessible à tous.

- **Réseaux sociaux**

Nous sommes présents sur Facebook et LinkedIn.

Nous avons cessé de communiquer sur X (ex-Twitter) et avons envisagé de basculer sur Mastodon. Il apparaît cependant que cette plateforme, même si elle est en pleine expansion, semble d'un abord technique trop difficile pour une grande majorité de collègues.

- **Webinaires**

2 webinaires ont eu lieu au mois de décembre pour présenter à nos adhérents la réforme de la complémentaire santé obligatoire. Ce nouveau moyen de communication permet d'apporter des réponses directement à tous les adhérents.

Coralie FOLLONI et Evrim EVCI

## **Conclusion**

Le Spclc Côte d'Azur est apprécié et reconnu pour sa technicité, son investissement, sa présence sur tous les terrains et sa dimension humaine par tous les acteurs de l'enseignement privé sous contrat : enseignants, salariés, chefs d'établissement, instance diocésaines, rectorales, ministérielles.

Le nombre de ses adhérents va croissant : vous êtes désormais plus de 1 000 à nos côtés.

Notre satisfaction repose sur votre accompagnement, tout au long de votre carrière, quel que soit votre poste.

Nous poursuivons la formation de chacun de nos responsables, sans laquelle notre efficacité risquerait d'être rapidement diminuée.

Je remercie l'investissement de notre conseil syndical (18 personnes), des élus CSE et des nombreux correspondants dans les établissements.

Nos souhaits d'excellente retraite totalement effective à notre ex-présidente du Spclc UR du Var, Geneviève Boissier : merci pour tout ton travail, tes encouragements, ton soutien sans faille, ton accueil chaleureux, ta porte toujours ouverte ! Rappelons que Geneviève s'est investie pendant plusieurs mandats en tant qu'élue CCMA et durant de nombreuses années en tant que Présidente du Spclc Var avant la fusion avec les Alpes-Maritimes. Elle a gardé la responsabilité du mouvement du 1<sup>er</sup> degré du Var et des négociations des protocoles pré-électoraux des CSE ces dernières années.

**Stéphanie Prévosto**  
**Présidente du Spclc Côte d'Azur**

## **Merci aux contributeurs à ce rapport d'activité :**

Séverine Colas et Geneviève Boissier pour le mouvement du 1<sup>er</sup> degré de l'académie,  
Evrim Evci pour le mouvement du 2<sup>nd</sup> degré de l'académie,  
Geneviève Boissier et Stéphanie Prévosto, respectivement pour les Codiec du Var et des Alpes-Maritimes, et la Caec,  
Stéphanie Prévosto pour les décharges, les personnels des Ogec (Sep), les formations Spclc,  
Guy Tortajada et Jean-Yves Murgue pour les retraites,  
Jean-Yves Murgue pour les retraités,  
Stéphanie Prévosto pour les relations avec le rectorat,  
Evrim Evci pour les lauréats concours,  
Coralie Folloni pour la communication et le site internet.